

Jet Académie Jonage

Préambule

L'idée de la mise en place d'une structure d'écolage spécifique pour les Jets a été formulée par Christophe Vidal. Cette perspective a suscité un débat mais aussi l'engouement d'un certain nombre d'entre vous lors de l'Assemblée Générale du 30 Janvier 2015 (plus de 12 personnes présentes intéressées). L'objectif est de vulgariser le pilotage spécifique de ce type de modèle et de motorisation afin de susciter de nouvelles vocations et de répondre à certaines interrogations quant à leur utilisation.

Lors de la réunion du 27 Février 2015, une majorité de l'assemblée a souhaité avoir la certitude de l'intérêt de plus de 10 membres du M.C.J. pour ce projet, par leur inscription à la section « Jet Académie Jonage ».

Proposition :

L'objectif étant que la section « Jet Académie Jonage » s'auto finance à terme.

Le coût de l'avion est d'environ 2500€ sur la base de l'avion de Christophe VIDAL, d'un réacteur King Tech 6kg, et d'une installation radio en double alimentation et double commande. L'objectif est donc de financer :

1 000€ par les adhésions à la section (**Prix du 1^{er} Vol à 50€**, permettant l'inscription à la section)

1 500€ sur les vols, environ **10€/vol à partir du 2^{ème}** (10€ *150 vols = 1500€),

Une révision du réacteur à 450\$ est nécessaire après 25h d'utilisation, soit environ 170 vols. La visite et le carburant se financeront donc après cette étape.

Le club s'engage en cas de destruction de la première cellule, et uniquement de la cellule, à fournir un autre avion pour la bonne continuation de la section. Au-delà d'une destruction la section devra réinvestir elle-même. Une Compta particulière sera tenue pour la section afin de connaître les coûts.

Domaine d'utilisation

Il est à préciser que toutes les personnes désirant voler sur ce jet devront être des pilotes autonomes sur des avions classiques (décollage, vol et atterrissage seul), à jour de cotisation et inscrites à la section.

Les vols seront obligatoirement réalisés en double commande avec l'un des « moniteurs » autorisés. Le moniteur restera le seul maître à bord et pourra à tous moment reprendre la main au cours du vol.

Il définira le domaine de vol adapté à la personne en formation et en conformité avec les directives du Club.

Concernant la possibilité de procéder au décollage et à l'atterrissage par l'élève pilote, cela sera déterminé par le moniteur en fonction du degré d'aptitude atteint.

Mode fonctionnement de l'écolage

L'adhésion, par un ticket 1^{er} Vol à 50€, et les tickets des vols suivant à 10€ seront vendus le samedi matin à l'atelier.

Le moniteur sera « déchargé » du côté financier, il demandera uniquement le ticket pour le vol.

Un carnet de vol suivra l'avion avec l'ensemble des adhérents à la section et le détail de chaque vol effectué.

Le matériel, stocké dans l'atelier du club, pourra être entretenu le samedi matin par les membres de la section ou des « volontaires » et sera amené au terrain par le moniteur.

Au moins 2 Journées de vol par mois le Samedi ou Dimanche seront assurées par le ou les moniteurs.

Ces journées de vols seront communiquées par mail et les adhérents à la section devront confirmer leur présence pour éviter un déplacement inutile.

Le ou les moniteurs, naturellement bénévoles, ne seront pas au service de leurs collègues, ils seront là pour donner des conseils, assurer le vol, apporter leur expérience en matière de pilotage et vous aider dans la pratique de cette discipline mais aussi pour pérenniser cette activité afin qu'elle soit profitable au plus grand nombre.

Si vous souhaitez rejoindre la section « Jet Académie Jonage », Merci de nous le faire savoir rapidement par mail contact du site web

ATTENTION Votre adhésion est engageante dans le cadre de la section « Jet Académie Jonage »